

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2012 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 4 juin 2012 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Stanley Boucher, Michèle Thériault, Kevin Mackey et Michel Choquette sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Le conseiller André Tousignant est absent.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2012-06-99 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux:**
 - 3.1 Séance ordinaire du 7 mai 2012
 - 3.2 Séance extraordinaire du 17 mai 2012
- 4. 1^{ère} période de questions
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**
 - 5.1 Contrat d'entretien des chemins d'hiver
- 6. Information au conseil et correspondance**

Aucune
- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions :
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
 - 7.1.2 Dépôt du rapport budgétaire au 31 mai 2012
 - 7.2 Autres comités :
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter :
 - 8.1.1 Embauches des sauveteurs pour la piscine à l'été 2012
 - 8.1.2 Commandite pour les Chevaliers de Colomb
 - 8.1.3 Dépôt et acceptation des états financiers pour l'année 2011
 - 8.1.4 Reddition de comptes – programme d'aide à l'entretien du réseau routier
 - 8.1.5 Vérification des infiltrations d'eau dans le réseau des eaux usées
 - 8.1.6 Décompte de paiement no.3 – Excavation M. Toulouse Inc.
 - 8.1.7 Achat d'une pompe submersible
 - 8.1.8 Achat du panneau lumineux en avant de l'hôtel de ville
 - 8.1.9 Lignage des rues
 - 8.1.10 Arrangement paysager devant l'hôtel de ville
 - 8.1.11 Allocation pour les frais de déplacement
 - 8.1.12 Demande d'intervention de Bell Canada
- 9. Adoption des règlements**
 - 9.1 Règlement no. 555 – Second projet, modifications au règlement de zonage no.436

10. **Avis de motion à donner –**
Aucun
11. **Varia affaire nouvelle**
Aucune
12. **2ième période de questions**
(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)
13. **Levée de la séance ordinaire**
14. **Prochaine séance ordinaire : Mardi le 3 juillet 2012 à 19 h 30**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juin 2012 soit approuvé et adopté tel que déposé en retirant les points 8.1.8 et 8.1.10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2012-06-100 ^{3.1} **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2012 :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2012 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2012-06-101 ^{3.2} **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 MAI 2012 :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mai 2012 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{4.}
1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 H 36)
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
Procédure à suivre pour poser une question

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Madame Louise Roy: Concernant la signification de « dispense de lecture » lors de l'adoption d'un avis de motion.

Monsieur Luc Faucher: Concernant les changements qu'il y a avec le règlement pour la vente sur la route 112 et la rue Principale.

Monsieur Jacques Nadeau: Concernant l'économie en argent lorsqu'on utilise le balaie pour nettoyer les rues au lieu du camion à eau (pour les rues où il n'y a pas de réseau pluvial).

Madame Lyne Lecours:

- Demande quand les règlements seront sur le site internet ;
- Demande quand sera fait le lignage sur la rue Principale ;
- Demande si le terrain de monsieur Couture sera nettoyé selon notre règlement (coupe de foin) ;
- Demande la possibilité qu'un comité de citoyen soit formé.

Monsieur Bertrand Ash:

- Remercie le conseil pour la Soirée des bénévoles ;
- Concernant le choix du citoyen d'honneur ;
- Concernant le coût du permis de vente de garage ;
- Concernant la garantie des travaux des chemins Biron et de la Rivière.

Monsieur Raymond Dyke:

- Demande si le ponceau et le fossé sur le chemin Pageau seront réparés;
- Commente le règlement et l'article dans le journal communautaire sur le crottin de cheval.

Madame Ghyslaine Lapierre:

- Concernant le règlement et l'article dans le journal communautaire sur le crottin de cheval ;
- Concernant le travail de la niveleuse qui envoi le gravier dans le fossé.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20H15

5.

2012-06-102 CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER :

CONSIDÉRANT QUE nous avons été en appel d'offre public dans le journal La Tribune et sur le site internet SEAO selon l'exigence de la loi;

CONSIDÉRANT QUE la date et l'heure limite pour le dépôt des soumissions était le 4 juin 2012 à 11 h 00 à l'hôtel de ville et que l'ouverture des soumissions se faisait à la même date, même heure et au même endroit;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçus une (1) seule soumission et que le prix est trop élevé;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner refuse la soumission pour l'entretien des chemins d'hiver, que le devis soit modifié et que l'on retourne en appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

6.

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance du mois de mai 2012.

7.1.1.

2012-06-103 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 31 mai 2012 au montant de 93,081.77 \$ soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.1.2

DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE :

Dépôt du rapport budgétaire en date du 31 mai 2012 par le directeur général.

7.2.

RAPPORT DES COMITES :

Madame la mairesse Nathalie Bresse :

- Informe les citoyens sur le vol du camion cube de la municipalité ;
- Donne un compte rendu de la Semaine Rose, de la réunion des maires à la MRC et des modifications à venir au règlement sur la foresterie.

Madame Diane Talbot :

- Donne un compte rendu sur le transport en commun sur réservation, des statistiques sur le tronçon Cookshire, East Angus, Westbury et Ascot Corner ;
- Donne de l'information sur le souper de la Chambre de Commerce et du tournoi de golf ;
- Informe que le journal Le Haut Saint-François déménage dans Cookshire ;
- Transport du Bonheur – les chauffeurs seront gérés par le Transport du Bonheur.

Monsieur André Tousignant : Absent.

Monsieur Stanley Boucher :

- Un article est prévu dans le journal sur l'implication des bénévoles ;
- Donne un compte rendu de la Soirée des bénévoles, de la bibliothèque, du COGESAF, de l'O.M.H.
- Travaille à l'aménagement du local des loisirs ;
- Demande de faire un suivi avec le MTQ pour le lignage de la route 112, 50 km/h à la sortie du pont.

Madame Michèle Thériault :

- Mentionne que 70,000 \$ de redevance pour les gravières représentent environ 5 camions à l'heure pendant 8 heures par jour, 5 jours semaine, pendant 40 semaines ;
- Un rapport de la firme Avizo a été déposé concernant le réseau des eaux usées ;
- Informe les citoyens du résultat des soumissions pour le déneigement des rues et des chemins.

Monsieur Kevin Mackey :

- Informe qu'ils sont prêts pour le SAE et que présentement il y a 86 inscriptions ;
- Il travaille à l'organisation de la Fête de la St-Jean, samedi le 23 juin à partir de 15 h 00 ;
- Remercie Diane, Stanley, Céline et Pierrette pour leur travail à l'organisation de la Fête des bénévoles.

Monsieur Michel Choquette :

- Donne un compte rendu sur la présentation du rapport des GES ;
- Informe que l'on devra voir à la vidange des boues de nos étangs.

8.1.1

2012-06-104 EMBAUCHE DES SAUVETEURS POUR LA PISCINE A L'ETE 2012 :

CONSIDÉRANT QUE nous avons un besoin pour la surveillance et le sauvetage à la piscine municipale pour l'été 2012;

CONSIDÉRANT QUE la piscine sera ouverte au public à partir du 18 juin 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner embauche :

- Élizabeth Morin – Surveillante sauveteuse en chef à 14.50 \$ / heure pour 37.5 heures par semaine
- Caroline Pépin Coulombe – Surveillante sauveteuse à 14.00 \$ / heure pour 37.5 heures par semaine
- Un autre assistant sauveteur à 13.50 \$ / heure pour 30 heures par semaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2012-06-105 COMMANDITE POUR LES CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 11929 :

CONSIDÉRANT QUE chaque année les Chevaliers de Colomb demande une commandite de 100 \$ pour la journée de vente de plantes vivaces;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de verser la commandite de 100 \$ au Chevalier de Colomb, conseil 11929;

Poste budgétaire : 02-290-02-999

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3

2012-06-106 DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2011 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR LA MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER :

CONSIDÉRANT QUE la firme Samson Bélair / Deloitte & Touche a procédé à la vérification de l'année financière 2011 et a donné les explications nécessaires aux membres du conseil lors du dépôt des états financiers;

CONSIDÉRANT QUE le rapport des états financiers pour l'année 2011 incluant le rapport du vérificateur a été déposé par le directeur général / secrétaire-trésorier monsieur Daniel St-Onge;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le rapport des états financiers pour l'année 2011

incluant le rapport du vérificateur tel que déposé par le directeur général / secrétaire-trésorier monsieur Daniel St-Onge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8.1.4
2012-06-107 REDDITION DE COMPTE – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER :

CONSIDÉRANT QUE nous devons procéder au dépôt de la reddition de 234 programmes d'aide à l'entretien du réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 112,608 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** la municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5
2012-06-108 VERIFICATION DES INFILTRATIONS D'EAU DANS LE RÉSEAU DES EAUX USÉES :

CONSIDÉRANT les études qui ont été faites dans la dernière année, nous sommes à croire qu'une partie des infiltrations d'eau dans le réseau des eaux usées est occasionnée par des branchements de gouttières, drains de maison etc. ... au réseau;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner demande au service technique de la municipalité d'établir une procédure pour aviser et demander aux citoyens leur collaboration pour qu'une vérification, aux résidences des secteurs concernés, soit faite et que les correctifs nécessaires soient apportés dans un délai respectable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6
2012-06-109 DÉCOMPTE DE PAIEMENT NO. 3 – EXCAVATION M. TOULOUSE INC. :

CONSIDÉRANT QUE tous les travaux pour le poste de pompage Blouin et les biodisques sont complétés;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise le paiement du décompte no. 3 à

M. Toulouse Inc. moins la retenue de 5% pour un montant total de 61,644.05 \$ taxes incluses.

Poste budgétaire : 03-310-00-031

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2012-06-110 ACHAT D'UNE POMPE SUBMERSIBLE :

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'une pompe submersible a été prévu au budget 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise l'achat d'une pompe électrique submersible « voir la soumission de Pompex » au montant de 2739.00 \$ plus taxes et de faire réparer la vieille pompe.

Poste budgétaire : 02-320-00-643

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2012-06-111 LIGNAGE DES RUES ET CHEMINS :

CONSIDÉRANT QUE chaque année nous procédons à la réfection du lignage des rues et des chemins;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU** que le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise le lignage des chemins Biron (avec la piste cyclable), de la Rivière, Boucher, Bastonnais, des rues Principale, du Collège et du Parc pour un montant total de 7,152 \$ plus taxes et selon les normes du MTQ pour la qualité de la peinture.

Poste budgétaire : 02-355-00-640

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.11

2012-06-112 ALLOCATION POUR LES FRAIS DE DEPLACEMENT :

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté en juillet 2009 une politique sur les frais de déplacement résolution no. 2009-07-146;

CONSIDÉRANT QUE l'article 3.4 indique le montant de l'allocation du kilomètre et aussi que ce montant est révisé à chaque année avec le montant alloué par le ministère du revenu du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU** que le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise que le montant pour l'allocation du kilomètre soit révisé à 0.47 \$ du kilomètre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.12
2012-06-113 **DEMANDE D'INTERVENTION DE BELL CANADA :**

CONSIDÉRANT QUE le travail de Bell Canada est l'installation d'un poteau de service sur la rue du Verger;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise la demande d'intervention de Bell Canada no. G71901.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

9.1
2012-06-114 **PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 555- SECOND
PROJET, MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT
DE ZONAGE NO.436**

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement de zonage en vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande pour des maisons en rangée ;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été donné à la séance régulière du 2 avril 2012 avec dispense de lecture;

ATTENDU QUE la MRC a donné un avis préliminaire de conformité pour le premier projet de règlement – résolution no. 2012-CA-05-5424 et que suite à l'assemblée publique de consultation, il n'y a aucune modification à apporter;

EN CONSÉQUENCE, **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QU'**un second projet de règlement de ce conseil portant **le numéro 555** soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit:

ARTICLE 1

QUE la zone M-3 et le lot 3 140 150 soient intégrés à la zone RE-28 et que la zone M-2 soit intégrée à la zone RE-27.

ARTICLE 2

QUE dans la grille de spécifications- feuillet 2 soit ajouté « unifamilial en rangée à la zone RE-28 » et que dans le grille de spécifications – feuillet 3 soit annulé « la zone M-2 et M-3 ».

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la *Loi*.
Adopté.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE, MAIRESSE

2^E PÉRIODE DE QUESTIONS 21 H 20
(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement)
Procédure à suivre pour poser une question

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Jacques Gourde:

- Demande si nous avons regardé la possibilité de faire des accotements pour diriger l'eau dans les fossés pour éviter de briser continuellement les bords de chemins.
- Demande si nous avons reçu de l'information concernant le feu de circulation temporaire au coin Galipeau et 112
- Demande si l'on regarde les états financiers, d'où va venir l'argent pour refaire les chemins Galipeau et Spring l'année prochaine

FIN DE LA 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS 21 H 35

13.
2012-06-115 LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey **QUE** la séance ordinaire soit levée à 21 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : Mardi le 3 juillet 2012 à 19 h 30.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE, MAIRESSE

